



PAROISSE ST-JOSEPH DES ÉPINETTES

FEUILLE D'INFORMATION PAROISSIALE

Dimanche 2 janvier 2022

Épiphanie du Seigneur — Année C

Expérimentons toujours davantage la grande joie de demeurer en Jésus

Célébrer la fête de l'Épiphanie nous rappelle que l'être humain a besoin d'adorer Dieu. Nous avons été créés pour louer le Seigneur. À l'Épiphanie, nous entendons les Mages manifester leurs intentions : « *Nous avons vu son étoile à l'orient et nous sommes venus nous prosterner devant lui* » (Mt 2,2). Adorer nous est présenté comme l'objectif de leur parcours, le but de leur cheminement. C'est le sens de la marche chrétienne de cheminer vers le Seigneur, non pas vers nous.

« En ces premiers jours de l'année, redécouvrons, avec les Mages, l'Adoration comme une exigence de la foi. Si nous savons nous agenouiller devant Jésus, nous vaincrons la tentation de continuer à marcher chacun de son côté. Adorer, en effet, c'est accomplir un exode depuis l'esclavage le plus grand, celui de soi-même. Adorer, c'est mettre le Seigneur au centre pour ne pas être centrés sur nous-mêmes. C'est remettre les choses à leur place, en laissant à Dieu la première place. Adorer, c'est mettre les plans de Dieu avant mon temps, mes droits, mes espaces. C'est accueillir l'enseignement de l'Écriture : « *C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras* » (Mt 4,10). Ton Dieu : adorer c'est se sentir d'appartenir mutuellement avec Dieu. C'est lui dire « tu » dans l'intimité, c'est lui apporter notre vie en lui permettant d'entrer dans nos vies. C'est faire descendre sa consolation sur le monde. Adorer, c'est découvrir que, pour prier, il suffit de dire : « *Mon Seigneur et mon Dieu* » (Jn 20,28), et se laisser envahir par sa tendresse. » (pape François)

En ce début de nouvelle année, au moment où nous prenons des résolutions, mettons davantage au cœur de notre vie, un temps pour demeurer avec Jésus. En adorant, nous donnons à Jésus la possibilité de nous transformer avec son amour, d'illuminer nos obscurités, de nous donner la force dans la faiblesse et le courage dans les épreuves. Bien souvent, lorsque nous prions, nous demandons et nous remercions le Seigneur, mais nous avons aussi à grandir dans l'adoration. C'est une sagesse que nous avons à apprendre jour après jour. Prier en adorant.

Avec l'Équipe d'Animation Pastorale, le Conseil Paroissial Pastoral, j'adresse mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches pour cette nouvelle année, dans la joie de grandir dans l'intimité avec Jésus. La joie et la paix grandissent avec la louange et l'action de grâce.

Père Arnaud Nicolas

40, rue Pouchet 75017 PARIS - ☎ : 01 53 06 91 11 -

✉ : paroisse@stjosephdesepinettes.org — Site Internet : www.stjosephdesepinettes.org



♦ Vendredi 31 décembre

18h30 : Messe pour la Paix

♦ Samedi 1er janvier

10h30 : Messe de la nouvelle année (pas de messe à 18h30)

♦ Dimanche 2 janvier

10h30 : Messe de l'Épiphanie

11h45 : Rencontre du groupe "Parole de Dieu", salle polyvalente, 40 rue Pouchet

♦ Lundi 3 janvier

14h30 : Atelier d'hébreu biblique ouvert à tous, salle polyvalente, 40 rue Pouchet

♦ Mardi 4 janvier

14h15 : Partage Séniors, salle Saint-Joseph (salle polyvalente), 40 rue Pouchet

♦ Vendredi 7 janvier

9h15 : Célébration avec l'école Sainte-Marthe, dans l'église (il n'y aura exceptionnellement pas de messe à 9h00)

♦ Samedi 8 janvier

10h30 : Réunion de préparation au Mariage, salle Cana, 44 Cité des Fleurs

17h00 : Une question à la Foi(s), salle Saint-Joseph (accueil), 40 rue Pouchet



MESES DU SOIR – TEMPS D'ADORATION

❖ La messe du soir en semaine est, désormais, **célébrée tous les jours du mardi au vendredi.**

Et à 18h30 et non plus à 19h.

❖❖ À place du temps d'adoration du mercredi, **deux temps d'adoration de 30 minutes sont proposés :**
le mardi et le jeudi à 19h après la messe.

NOUVEAU !

MESES DE SEMAINE :

- Lundi 9h00
- Mardi 9h00 et 18h30, suivie de l'Adoration à 19h00
- Mercredi 9h00 et 18h30
- Jeudi 12h15 et 18h30, suivie de l'Adoration à 19h00
- Vendredi 9h00 et 18h30
- Samedi 9h00

MESES DOMINICALES :

- Samedi : 18h30 Dimanche : 10h30



CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DE NOËL



VENDREDI 31 DÉCEMBRE

Messe pour la paix à 18h30

SAMEDI 1^{er} JANVIER

Solennité de Marie Mère de Dieu
Messe de la nouvelle année à 10h30

DIMANCHE 2 JANVIER

Messe de l'Épiphanie à 10h30

PRIER ET SE FORMER

DEUX APPLICATIONS POUR MOBILE POUR PRIER AVEC LA LITURGIE DU JOUR, OÙ QUE VOUS SOYEZ !

AELF



L'application donne accès à l'intégralité de la Bible, issue de la traduction liturgique, la traduction de la Messe. Elle propose les textes de la Messe et de la liturgie des heures (laudes, prières du milieu du jour, vêpres et complies). Éditeur : Association Épiscopale pour les pays francophones.

Sur Apple store et sur Google Play

Ou tout simplement sur votre ordinateur : <https://www.aelf.org/>

PRIE EN CHEMIN



Chaque jour, *Prie en Chemin* propose une méditation chrétienne guidée audio d'un des passages de la liturgie sous forme d'un podcast. Cette méditation dure environ 12 mn accompagnée de musique et de temps personnels pour prier. Éditeur : la

Compagnie de Jésus. Sur Apple store et sur Google Play

Ou tout simplement sur votre ordinateur : <https://prienchemin.org/>



MOOC : VOYAGE BIBLIQUE EN TERRE SAINTE DU 3 JANVIER AU 10 AVRIL 2022

Treize semaines de cours avec le P. Jean-Philippe Fabre, docteur en théologie. Tourné en Israël, cet été 2021, à la rencontre de la géographie, de l'histoire et du peuple, ce cours de 60 vidéos vous propose une lecture itinérante de la Bible à travers les hauts lieux en Terre Sainte.

Informations et inscription gratuite sur : www.collegedesbernardins.fr

Éditeur : Le Collège des Bernardins (Diocèse de Paris).



VOUS.
POUVEZ
APPORTER
OR, ENCENS
OU MYRRHE...

OU PARTICIPER AU DENIER
POUR VOTRE ÉGLISE

**FAITES VOTRE DON AVANT LE 31 DÉCEMBRE MINUIT
ET BÉNÉFICIEZ JUSQU'À 75% DE RÉDUCTION FISCALE POUR 2021 !**

RAPPEL : Déduction fiscale plus avantageuse ! Rehaussement à 75%, de la déduction d'impôt de juin 2021 à décembre 2022, dans la limite de 554€. Au-delà de ce plafond, l'ancien taux de 66% s'applique.

- Un don de 100 € ne vous coûte que 25 €.
- Un don de 200 € ne vous coûte que 50 €.
- Un don de 500 € ne vous coûte que 125 €.

DENIER DE L'ÉGLISE

Aujourd'hui, DONNER n'a jamais été aussi **SIMPLE** et **FACILE** avec :

- Le **DON EN LIGNE**, rapide, sûr ! Un CLIC ! RDV sur le site de la Paroisse :

www.stjosephdesepinettes.org

Ou cliquez : <https://denier.paris.catholique.fr/?etape=1&affectation=17JOS>

- Le **PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**, pratique pour répartir votre don sur l'année à la fréquence que vous souhaitez ! Vous trouverez un bulletin dans les enveloppes DENIER, mises dans les présentoirs aux points d'accueil de l'Église.

- Vous pouvez bien sûr donner par **CHÈQUE** :

à l'ordre de Paroisse Saint Joseph des Épinettes – ADP,

et adressez-le à : PAROISSE SAINT JOSEPH DES ÉPINETTES – DENIER

40 RUE POUCHET 75017 PARIS

Des enveloppes DENIER sont à votre disposition dans l'Église.

MERCI